

Montréal, le 12 février 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Christopher Richter
M^c Chanelle Charron-Watson
WOODS S.E.N.C.R.L.
2000, Avenue McGill College, bureau
1700
Montréal (Québec) H3A 3H3

M^c Pierre-Olivier Charlebois
FASKEN MARTINEAU
DUMOULIN S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Tour de la Bourse, bur. 3700, C.P.
242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Objet : **Demande en révision de la décision D-2013-087 rendue dans le dossier R-3787-2012**
Dossier de la Régie : R-3852-2013

Chers confrères,

Pour faire suite à la demande reçue hier du procureur de l'AQUIP visant le report de l'audience fixée par la décision D-2013-139 aux 17 et, si nécessaire, 18 février 2014, la Régie confirme, par la présente, que l'audience dans le dossier mentionné en titre aura lieu **le 11 mars 2014, à compter de 9h** dans la salle Cornelius Krieghoff de ses bureaux de Montréal.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as